EL MANOUZI HOUCINE

Houcine EL MANOUZI naît en 1943 à Tafraout. Son père Ali EL MANOUZI et sa famille quittent Tafraout pour Casablanca, ville dans laquelle Houcine va effectuer des études de mécanique.

Après avoir été engagé comme élève stagiaire à Royal Air Maroc. Il est renvoyé de cette compagnie pour activité syndicale.

Il quitte alors le Maroc pour s'installer à Bruxelles en 1963.

Mécanicien à la Sabena, il est l'un des fondateurs de la commission d'alphabétisation et d'orientation des travailleurs immigrés en Bélgique.

Parallèlement à cette activité, il joue un rôle important dans l'organisation syndicale des travailleurs marocains en Belgique et obtient la création d'une section arabe au sein des syndicats belges FGTB et CSC.

Après un séjour de trois ans en Lybie où il travaille pour la société aéronautique LIN-AIR, il revient fin 1969 à Casablanca.

En août 1970, à la suite d'une vague d'arrestations dans les milieux de l'UNFP il est obligé de quitter le Maroc et revient à Bruxelles où il reprend son travail à la Sabena.

C'est le 17 septembre 1971 qu'il apprend sa condamnation à mort par contumace au procès de Marrakech, pour "atteinte à sûreté de l'Etat".

Ne se sentant plus en sécurité à Bruxelles, il accepte fin septembre 1971 un emploi qui lui est offert à l'aéroport de Tripoli (Lybie).

Il continue à Tripoli le travail d'organisation syndicale qu'il avait entrepris en Belgique dans le milieu de l'émigration marocaine.

LE KIDNAPPING DE HOUCINE EL MANOUZI

Le 1er novembre 1972, Houcine EL MANOUZI quitte Tripoli pour Bruxelles.

Il a prévu de faire escale pendant quelques jours à Tunis avant de rejoindre la capitale belge.

Ses amis marocains qui partagent son appartement à Tripoli l'accompagnent à l'aéroport et son ami DJELLAL Mohamed ne le quitte qu'après les formalités d'embarquement.

Aucun doute n'existe donc sur son départ de Tripoli.

D'autre part, il arrive bien à Tunis d'où il envoie un télégramme à la boîte postale de ses amis pour les rassurer. Plusieurs de ceux-ci en effet, étaient hostiles à son escale à Tunis.

Le télégramme signé GASPAR, héros de dessins animés, ne pouvait avoir été envoyé que par EL MANOUZI.

Depuis cette date, EL MANOUZI disparaît totalement et plus personne n'entendra parler de lui jusqu'au mois de juillet 1975.

LA REAPPARITION DE HOUCINE EL MANOUZI

Au mois de juillet 1975 en effet, la presse marocaine annonce dans la nuit du 12 au 13 juillet, l'évasion de quatre militaires condamnés dans l'affaire de Skhirat.

Il s'agit de trois anciens officiers et d'un sous-officier de l'armée marocaine Les trois officiers sont :

- Mohamed ABABOU, ancien lieutenant colonel et directeur adjoint de l'école d'Etat-Major de Kénitra.
- Mohamed CHELLAT, qui servait comme capitaine dans cette même école.
- Ahmed MZIREG, ancien aspirant du centre d'instruction d'El Hajeb.
- l'ancien adjudant chef Harrouch AKKA.

Les trois officiers sont repris presque immédiatement après leur évasion.

L'ancien adjudant Harrouch AKKA est tué par une patrouille le 23 juillet 1975 près de Rabat.

Tous ces faits sont largement relatés par la presse marocaine et internationale et ne semblent pas avoir de rapport direct avec l'affaire EL MANOUZI.

Cependant, très vite des indiscrétions permettent de savoir que les évadés n'étaient pas quatre, mais sans doute huit dont quatre civils, parmi lesquels Houcine EL MANOUZI.

Les éléments sur lesquels sont fondées ces affirmations sont de deux sortes :

1°) Le lendemain de l'évasion, le 13 juillet 1975, la police marocaine vient au domicile des parents de Houcine EL MANOUZI à Casablanca.

Jusqu'au 20 juillet, la police non seulement sera présente dans la maison de Houcine, mais quadrillera le quartier.

Sur question de la famille, la police répondra en montrant la photo de Houcine EL MANOUZI BEN MOHAMED qui n'est autre que le cousin germain de Houcine ElManouzi BEN ALI et en indiquant que celui-ci se serait enfui de la prison de Kénitra où il était détenu.

Or, une verification immédiate permet de savoir que Houcine EL MANOUZI BEN MOHAMMED ne s'est pas évadé de la prison où il restait détenu.

Par ailleurs, celui-ci, liberé après cinq années d'emprisonnement (en déc. 75) a pu confirmer qu'il ne s'était jamais évadé.

D'autre part, le 13 et le 14 juillet, la police se présente au domicile de tous les membres de la famille EL MANOUZI répartis sur le territoire marocain, en montrant la bonne photo, celle de Houcine EL MANOUZI BEN ALI.

Les recherches étaient particulièrement intenses dans la région de Tafraout où réside encore la grand-mère octogénaire de Houcine.

A Tafraout, la police s'encombre moins de subtilités qu'à Casablanca et montre à tout le monde la photo de Houcine BEN ALI.

Toute la semaine qui suivra, le Caïd (chef de trente tribus), les Cheikhs(chef d'une tribu) et les Mokaddem (chefs de villages), mobilisent la population, pour rechercher Houcine dans la montagne qui environne le village de la grand-mère paternelle.

Toutes les recherches cessent dans l'ensemble du Maroc le 20 juillet 1975 date à laquelle Houcine EL MANOUZI est repris vivant par la police.

2°) A la suite de l'évasion de Harrouch AKKA, des avis de recherche sont diffusés dans tous les postes de gendarmerie royale et de police marocaine datés du 13 juillet 1975, concernant Harrouch AKKA et portant la mention "DIFFUSION SPECIALE n° 292".

Or, les amis d'EL MANOUZI réussissent à se procurer non seulement cet avis de recherche mais un autre avis de recherche portant les mêmes mentions avec le n° 290 et concernant Houcine EL MANOUZI BEN ALI.

Il est donc patent que Houcine EL MANOUZI BEN ALI a été enlevé à proximité de l'aéroport international de TUNIS et conduit secrètement au Maroc où il demeure

sequestré depuis plus de cinq ans maintenant.

Cinq ans après son enlèvement, il n'a toujours pas été présenté à la justice , et aucune réponse n'a été donnée aux requêtes de sa famille.

SON SORT EST TOUJOURS INCONNU.

A la suite d'une enquête réalisée par les amis de Houcine EL MANOUZI, certains points ont pu être éclaircis sur les conditions de son enlèvement à Tunis.

Dans le cadre de ses activités syndicales dans le milieu émigré marocain à Tripoli, Houcine fit la rencontre en 1972 d'un certain Driss ADMOUNE, marocain d'une quarantaine d'années, installé dans cette ville comme entrepreneur.

Driss ADMOUNE faisait tout pour créer des liens personnels avec EL MANOUZI et se montrait disposé à l'aider dans son travail d'organisation syndicale, en mettant à sa disposition les moyens dont il disposait : maison pour les rencontres, voiture pour les déplacements, proposant même une aide financière aux militants nécessiteux.

Mis en confiance, Houcine EL MANOUZI le mit au courant de son projet de voyage avant la fin de 1972 à l'etranger et notamment en Tunisie où il devait rencontrer des amis.

Driss ADMOUNE l'encouragea à faire un tel voyage.

Quelques semaines avant la date projetée du voyage de EL MANOUZI pour Tunis, Driss ADMOUNE partit pour le Maroc installer sa famille afin d'être allégé, passa en France selon ses dires et vint attendre Houcine à Tunis.

Il lui avait proposé, avant son départ, de venir se reposer dans un bungalow qu'il avait loué près de Tunis au bord de la mer.

Au mois de septembre 1972, un journaliste marocain, ami de EL MANOUZI, installé comme lui à Tripoli, avait quitté cette ville pour Tunis où il était descendu à l'hôtel EL AYACHI, où la communauté marocaine a l'habitude de se retrouver à Tunis.

C'est à cet endroit que Driss ADMOUNE qui le connaissait le rencontra et le mit au courant du projet de Houcine EL MANOUZI de venir en Tunisie, tout en lui demandant de se renseigner sur la date exacte de son arrivée.

Driss ADMOUNE

L'insistance avec laquelle Driss ADMOUNE demandait ces renseignements, ainsi que d'autres incidents, contribuèrent à mettre EL BAHI en garde.

Celui-ci téléphona au domicile de EL MANOUZI. Ce fut l'un de ses amis qui prit la communication téléphonique et EL BAHI lui précisa qu'il y avait quelque chose de louche dans le comportement de Driss ADMOUNE et lui demanda de convaincre Houcine de renoncer à son voyage.

Houcine présent dans l'appartement, prit le téléphone pour demander davantage de précisions. EL BAHI lui répondit que ce n'était qu'une impression. EL MANOUZI n'y attacha pas davantage d'importance.

Pendant son séjour à Tunis précèdent l'arrivée d'EL MANOUZI, EL BAHI rencontra à plusieurs reprises Driss ADMOUNE qui venait lui demander des précisions sur l'arrivée d'EL MANOUZI : il lui donna une adresse et un numéro de téléphone auxquels il serait possible de le joindre. EL BAHI put constater que l'adresse était fictive et que Driss ADMOUNE ne répondait jamais au téléphone.

Driss ADMOUNE venait souvent s'installer pendant ce séjour dans un café situé devant l'hôtel EL AYACHI : il prétendait que c'était là qu'il avait rendez-vous avec Houcine EL MANOUZI et affirmait à EL BAHI avoir déjà loué une maison dans un cité touristique tunisienne.

EL BAHI devait quitter Tunis pour Tripoli le 27 octobre 1972.

Houcine EL MANOUZI quittait Tripoli trois jours plus tard, sans l'avoir rencontré.

Quant à Driss ADMOUNE, il ne devait jamais remettre les pieds en Lybie.

C'est au Maroc que l'on devait retrouver sa trace : comme Inspecteur de police à l'aéroport NOUACEUR de Casablanca, ville qu'il a quittée depuis.

Les amis et la famille de Houcine EL MANOUZI luttent pour sa liberation.

A deux reprises, Rachid EL MANOUZI, frère de Houcine, a écrit au président Bourguiba pour l'interroger sur les conditions dans lesquelles avait pu avoir lieu cet enlèvement et pour lui demander d'intervenir auprès des autorités marocaines en vue de la liberation de son frère.

Ces deux lettres restent sans réponse.

La FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME et AMNESTY INTERNATIONAL , sont intervenues auprès des autorités marocaines :

Il leur a été opposé une fin de non recevoir.

Je suis personnellement intervenu dans le cadre d'une mission d'Observation judiciaire de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme au début du mois de décembre 1975, auprès de Monsieur le Procureur Général près la Cour Criminelle de Casablanca et auprès du Ministre de la Justice de l'époque, sans pouvoir obtenir le moindre renseignement sur le sort de Houcine EL MANOUZI.

Dans le but d'obtenir que soit mis fin à sa sequestration qui dure depuis cinq ans et qu'il soit remis en liberté, s'est crée le 7 Décembre 1977 un :

COMITE DE SOUTIEN POUR LA SAUVEGARDE DE LA VIE DE HOUCINE EL MANOUZI

(46, rue de Vaugirard - PARIS 6ème)

Il est demandé à tous de soutenir l'action de ce Comité, jusqu'à la liberation de ce militant de l'U.N.F.P., enlevé 7 ans presque jour pour jour après l'enlèvement du leader de son parti MEHDI BEN BARKA.

Alain MARTINET. Avocat.

DIRECTION GENERALE
de la
SURETE NATIONALE

SOUS DIRECTION de la
POLICE JUDICIAIRE

RABAT LE 13 JUILLET 1975

DIFFUSION SPECIALE N° 290

RECHERCHER ET APPREHENDER :

RD/974386/3 EL MANOUZI HOUCINE b; ALI MAROCAIN NE LE 11MARS 1943
A TAFRAOUT DE KHDIJA b. MOHAMED , MECANICIEN D'AVIONS

ELEMENT SUBVERSIF DANGEREUX

EN CAS D'ARRESTATION AVISER D'URGENCE LA DGSN/CAB/SEC.PART.

DESTINATAIRES:

- TOUS POSTES DE POLICE
ET DE GENDARMERIE ROYALE
-GOUVERNEURS DE PROVINCES

SIGNE: LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA SURETE NATIONALE

TEMOIGNAGE

Ce 13 Juillet 1977 me renvoie au 13 Juillet 1975, date depuis laquelle personne n'a plus jamais eu la moindre nouvelle du militant marocain EL MANOUZI Houcine, et à mes souvenirs de ce jour là :

"Ce jour là précisément, le 13 Juillet 1975, je rentrais en voiture de Tétouan à Casablanca, où j'habitais alors. Dès les premiers kilomètres, les barrages commençaient. Toutes les voitures étaient minutieusement fouillées. Dans la région de OUEZZANE, de SIDI KACEM. KENITRA, RABAT, c'était d'une veritable chasse à l'homme qu'il s'agissait. Les barrages se succédaient tous les 5 kms, par une chaleur accablante, au point qu'il était peu à peu impossible de rouler et que la circulation se paralysait progressivement.

Dans la forêt de la MAMORA, à quelques centaines de mètres de là, cinq détenus politiques se cachaient, évadés pendant la nuit d'une villa secrète où on torture ; parmi eux : EL - MANOUZI Houcine.

C'est une famille celèbre au Maroc, que celle des MANOUZI. Tous militants de l'UNFP, originaires de Tafraout dans le Sous, ils avaient l'honneur d'être dix-huit du même nom en 1971, inculpés au procès de Marrakech. Houcine y fut condamné à mort par contumace. Le 1er Novembre, 1972, il faisait escale à Tunis et était enlevé par les services secrets de la police marocaine. Pendant des années, rien, pas la moindre nouvelle ; et puis, le 13 Juillet, cette chasse à l'homme ; et un avis de recherche à son nom, émanant du Ministère de l'Intérieur de Rabat.

A Tafraout, toute la famille, des femmes et des vieillards, est arrêtée. Le 20 Juillet, on les relâche. Dans les bois de la MAMORA, que s'est-il passé ?.. Qui est mort abattu et qui est repris ? ..

Nul ne le sait. Les barrages disparaissent , tout retombe dans le silence et la peur. ses amis écrivent à Bourguiba, saisissent les organisations humanitaires : Amnesty International, les Comités de lutte contre la repression au Maroc. Rien ! C'est tout, c'est la fin de l'histoire.

EL MANOUZI Houcine s'est évanoui comme tant d'autres dans la nuit et le brouillard de ce pays si beau, où des touristes innocents se promènent aujourd'hui, 13 Juillet 1975, au milieu de cette misère qu'on déguise en folklore, aveugles et sourds le long des prisons et des commissariats.

Mais d'écrire cette lettre et parler de lui, et en parlant de lui, c'est de tous que je parle ; les centaines de détenus politiques arrêtés ces derniers mois et au secret dans les centres de torture ; il me semble qu'on leur redonne un peu d'existence et que son histoire, peut-être n'est pas finie."

CHRISTINE JOUVIN, professeur au Lycée Henri IV, arrêtée le 14 Novembre 1974 Expulsée du Maroc le 17 Août 1977.